

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2014

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AE275

présenté par
M. Dufau, rapporteur

ARTICLE PREMIER

A la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots:

"vise à participer"

le mot:

"participe"

EXPOSÉ SOMMAIRE

La politique d'aide au développement de la France doit afficher une ambition supérieure à celle énoncée. Cet amendement entend affirmer clairement le rôle qu'elle se donne.